



# Formation cyclomoteur

(Permis AM )(BSR)

## Formation de 8 Heures

(Formation collective)

280€

Obligatoire pour conduire un cyclomoteur (<50 cm<sup>3</sup>) si la personne est née à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1987, dès 14 ans

### Comprend :

- 1<sup>ère</sup> Séquence : échanges (environ  $\frac{1}{2}$  heure)
- 2<sup>ème</sup> Séquence : Formation Hors Circulation (environ 3 heures)
- 3<sup>ème</sup> Séquence : Formation Théorique (code de la route  $\frac{1}{2}$  heure)
- 4<sup>ème</sup> Séquence : Formation en Circulation (3 heures minimum)
- 5<sup>ème</sup> Séquence : Sensibilisation aux risques (1 heure)
- Démarches administratives, demande de fabrication du permis de conduire,

#### ■ Modalités de règlement

1er paiement : 140 € à régler par virement bancaire lors de la réservation.

Ce règlement constitue l'acompte permettant de valider définitivement votre inscription et de réserver votre place.

■ 2ème paiement : le solde de 140€ est à régler lors de votre rendez-vous au bureau, avant le début de la formation..

## **ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE :**

- Casque homologué muni de 4 bandes réfléchissantes norme CE
- Gants avec protections et lien au poignet norme CE
- Blouson ou veste avec protection coudes et dos,
- Bottes moto ou chaussures montantes protégeant la cheville
- Jean ou Pantalon spécial moto (pas de leggings ou jogging jeans à trous)

**Toute formation non décommandée 48h à l'avance sera dûe**

**Ouverture du bureau seulement sur rdv**

**Les leçons de conduites**

**Du lundi au samedi de 8h à 18h**

**RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION SEULEMENT SUR RDV**

### **Demande de documents - version dématérialisée privilégiée**

Afin de finaliser le dossier d'inscription, je vous remercie de bien vouloir me transmettre l'ensemble des documents demandés par mail, en version dématérialisée autant que possible (fichiers PDF, photos lisibles, ou scans).

Cela permet de gagner du temps dans le traitement administratif et de limiter l'utilisation de papier

Si certains documents ne peuvent pas être envoyés sous format numérique, vous pourrez bien sûr me les remettre en version papier lors de votre rdv à l'école de conduite.

Merci pour votre coopération et votre réactivité. La listes des documents est en 3è page.

# Constitution du dossier :

- 2 photos d'identités d'un photomaton agréé ANTS avec code e photo de préférence de  
- de 1 ans ,(sans lunettes)
- 1 copie de la pièce d'identité recto/verso du futur inscrit
- pour les 17 ans révolus à 25 ans non révolus, 1 copie du certificat individuel de participation à la JDC ou attestation d'exemption
- Pour les 14 - 21 ans 1 copie d'ASSR 1 ou ASSR2
- 1 justificatif de domicile: (facture: eau ,électricité ou téléphonie uniquement et de moins de 6 mois ou avis d'imposition sur le Revenu)
- 1 enveloppe A5 /C5 (demi A4)
- 2 timbres

## Si personnes mineures et/ou hébergées :

- 1 Copie recto verso de la pièce d'identité des parents ou hébergeant
- +1 une attestation d'hébergement

SAS au Capital de 1000€ SIREN 887 800 266

